Pour vos Rhumes
vous serez de suite calmés par l'emploi du
SIROP BERTON
réservé aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

77e Année. — N° 155. Le numéro : 25 centimes VENDREDI 3 JUIN 1932

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00 — Autres départements..... — 23.00; — 43.00; — 80.00 — Belgique..... — 25.00; — 48.00; — 90.00 — Union Postale: Tarif A.. — 35.00; — 70.00; — 140.00 — — Tarif B.. — 50.00; — 100.00; — 200.00

ANNONCES..... REDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 9.59, 19.06 et 45.62. TOURCOING..... 26, rue Carnot. Tél. 37. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49. MOUSCRON..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44. POSTAUX 87 LILLE

AMEUBLEMENTS DÉCORATION
MERCIER FRÈRES
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRERIE PAPIERS PEINTS

Histoire de Belgique (1)

Le septième et dernier volume du monument de tout premier ordre que M. Pirenne a élevé en l'honneur de sa patrie, notre voisine et amie la Belgique, ne le cède en intérêt à aucun des tomes qui l'ont précédé : il en est le digne couronnement.

Il embrasse la période qui s'écoule entre la proclamation de l'indépendance nationale (18 novembre 1830) et la déclaration de guerre par l'Allemagne, qui eut pour conséquence immédiate (4 août 1914) la violation de la neutralité belge et l'invasion du territoire par l'ennemi.

Ces soixante-quatorze années d'existence sont pleines d'événements significatifs, et de vicissitudes troublantes ou tragiques, qui n'enraient point le développement graduel du royaume nouveau-né dont les diplomates sceptiques avaient si mal auguré. C'est au signe du progrès continu qu'il faut marquer cette mémorable période historique.

Car la Belgique s'appuya dès ses débuts sur deux forces qui, en opérant de concert, lui firent doubler plus d'un cap dangereux. D'une part ce fut la haute valeur de ses deux premiers rois, Léopold I (+ 10 Décembre 1865) et Léopold II (+ 17 Décembre 1909). Et d'autre part l'incomparable énergie d'un peuple qui dans toutes les provinces de l'activité humaine allait multiplier ses efforts et faire fructifier au centuple les ressources de son activité.

M. Pirenne met en haut relief les mérites respectifs des monarques en question.

Léopold I, de la famille allemande des Saxe-Cobourg, avait en 1830, atteint sa quarante et unième année. « De la radieuse beauté de sa jeunesse, il conservait une noblesse de traits qui donnait à son visage un peu amer un profil de médaille. » Il fut un génie politique de première force. A l'intérieur il eut le talent d'acclimater le régime parlementaire ; d'accoutumer les partis, catholique et libéral, comme il le faisait lui-même, à toujours tenir compte des fluctuations de l'opinion ; de maintenir intacte, bien plus de sceller fermement l'unité nationale, en écartant d'une main habile et sûre les périls qui la menaçaient. Gendre de Louis Philippe, oncle de la reine Victoria, apte par ses origines à comprendre la diplomatie de l'Autriche et de l'Allemagne, il réussit à concilier en faveur de la Belgique, l'estime et la sympathie de l'Europe. Bien plus, son influence personnelle dissipa plus d'une fois de graves conflits internationaux sur le point de mettre le feu aux poudres.

Léopold II avait hérité de son père les dons du diplomate : lui aussi se révéla comme un expert conducteur d'hommes. Il louvoya avec finesse au milieu des âpres luttes qui mirent aux prises les deux partis historiques au sujet des lois scolaires et de la réforme électorale qui aboutit en 1893 à l'adoption du suffrage universel. Il comprit que les revendications des Flamands étaient fondées en justice, et il prit garde de ne point s'opposer aux lois qui dès 1873 accordèrent une part équitable dans les administrations à la langue qui parle la moitié de la nation.

Mais son œuvre personnelle par excellence fut la colonisation du Congo, qu'il entreprit contre vents et marées, malgré l'opposition d'une fraction du Parlement, l'indifférence sinon l'hostilité du pays. Ce qu'il lui fallut d'opiniâtre énergie, pour tenir bon, créer de toutes pièces une administration, régler les rapports avec les indigènes, percer des voies de communication, explorer les ressources de la colonie et les mettre en valeur, tout cela par ses seuls et propres moyens, ne peut qu'exciter une admiration profonde. M. Pirenne le sent, et il nous fait applaudir avec lui cette merveilleuse réussite due à la volonté intelligente d'un seul homme. Une loi du 18 octobre 1908 transféra à la Belgique ce Congo, joyau inestimable dont le prix ne fait que s'accroître au fur et à mesure que s'écoulent les années fugitives.

Il faudrait plus d'espace que celui dont nous disposons pour énumérer les conquêtes remportées par la Belgique pendant ce double règne sur le terrain social, politique, économique, littéraire, artistique. A la veille de la guerre, malgré la virulence de ses querelles intestines, elle était l'une des nations les plus prospères de l'Europe, hospitalière aux idées du dehors sans s'y asservir et gardant sa précieuse originalité en dépit du cosmopolitisme envahisseur.

En disant adieu à l'œuvre — si riche et si puissante — de trente-cinq belles années de sa vie, M. Pirenne se recueille un instant et jette un coup d'œil en arrière. Il rend un hommage ému « à la chère compagne de son foyer » qui a veillé sur son temps et sur sa santé. Et il remercie les lecteurs dont la sympathie l'a soutenu au cours de son long labeur. Ce sont là les traits d'un grand cœur et d'un noble esprit, qui nous charment sans nous étonner ; nous savions que l'homme vaut le savant.

Mais n'est-ce pas notre devoir élémentaire de féliciter l'illustre historien d'avoir si brillamment achevé son grand œuvre et d'en jouir ? Chef d'école éminent, écrivain justement apprécié pour la nouveauté de ses vues, sa vaste information, sa documentation sûre, la clarté lumineuse de ses exposés, il a sur bien des points détaillés, su respecter toutes les opinions, ne fussent-elles point les siennes, dans un esprit de large impartialité.

Nul ne s'étonnera qu'a raison de cet ensemble de rares qualités, M. Pirenne ne soit placé au tout premier rang de ceux qui, parmi ses compatriotes, ont contribué le mieux à répandre le bon renom de la Belgique bien au-delà de ses frontières, à travers l'Europe et le monde. N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui ? Et n'a-t-il pas le droit d'en être fier ?

C. LOOTEN.

(1) Sept volumes in-8°, Bruxelles, Lamertin.

BILLET PARISIEN

La chute du masque

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 2 JUIN. (minuit).

La dictature militaire s'est installée à Berlin avec le cabinet Von Papen, dont le véritable chef est, non pas le chancelier, figure un peu falote de fonctionnaire consciencieux et d'homme de paille prêt à toutes les besognes, mais le général von Schleicher, ministre du la Reichswehr, dont on sait qu'il est auprès du Reichstag républicain, le représentant du kronprinz.

Les nouveaux ministres du Reich sont des pantins que manœuvreront le « Boucher de Verdun » et son homme age, sous l'œil complaisant du maréchal von Hindenburg, président de la République allemande et gardien de la constitution de Weimar !

Ce spectacle aurait de quoi mettre en gaieté, si ces événements n'influaient pas sur l'avenir même de l'Europe. En butte à l'hostilité du Reichstag, le nouveau Gouvernement ne s'en préoccupera pas outre mesure. Il le dissoudra purement et simplement et vivra à coups de décrets-lois.

Il ne faudrait pas croire, au demeurant, que la mauvaise humeur des parlementaires allemands est l'expression de leur zèle démocratique et pacifique. Ils ne désapprouvent pas l'esprit pangermaniste incarné par le nouveau Cabinet ; ils sont simplement mécontents de la désinvolture avec laquelle le président Hindenburg a congédié ce pauvre Brüning, qui appliquait de son mieux, et avec de moins en moins de ménagements d'ailleurs, la politique sournoise de destruction des traités, inaugurée par feu Stresemann.

L'avènement au pouvoir de la camarilla militaire inquiète les parlementaires, dont le rôle semble maintenant terminé dans l'évolution vers la droite de l'Allemagne d'après-guerre.

Les parlementaires allemands redoutent aussi que la politique revanchard qu'ils pratiquaient sous des dehors hypocrites, ne soit pas facilitée du fait qu'elle sera conduite par les militaires, eux-mêmes soumis aux ordres de la famille impériale. En cela, ils ne se trompent pas. Déjà, une très légitime émotion est née en Angleterre et en Amérique, du fait que le nouveau chancelier fut, pendant la guerre, l'instrument de la politique allemande de terreur et de sabotage pratiquée aux Etats-Unis.

Le masque pacifique de l'Allemagne vient de tomber. L'Allemagne n'y gagnera rien.

R...

La Chambre examine les élections contestées

(Wide World photos.)

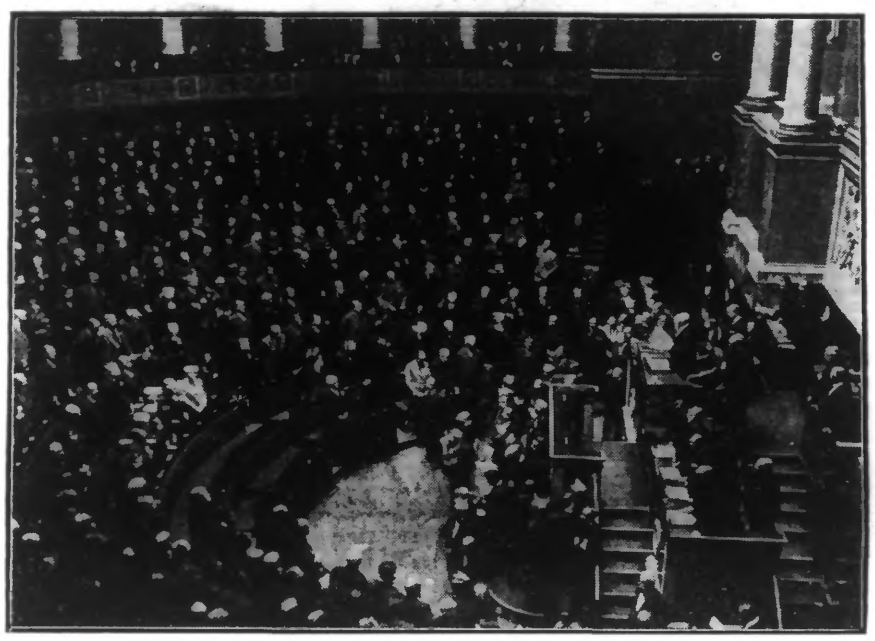

NOTRE PHOTO REPRÉSENTE LES DÉPUTÉS DEBOUT PENDANT L'ÉLOGE DE M. DOUMER, QUE M. GROUSSAU A PRONONCÉ MERCREDI

Paris, 2 juin — Les couloirs de la Chambre ont présenté dès la première heure ce matin, une animation inaccoutumée. Les onze bureaux tirés au sort hier après-midi, étaient en effet convoqués pour 9 heures, à l'effet de préparer la vérification des pouvoirs qui aura lieu demain matin en séance publique, pour la plupart des candidats proclamés élus les 1er et 8 mai.

Les dossiers contenant les procès-verbaux des commissions de recensement des votes, ainsi que les contestations ou réclamations lorsqu'il s'en était présenté, aaaient été répartis entre les bureaux de la façon suivante : 1er bureau, de l'Ain à l'Aveyron ; 2e bureau, des Bouches-du-Rhône aux Côtes-du-Nord ; 3e bureau, de la Creuse au Gers ; 4e bureau, de la Gironde au Loir-et-Cher ; 5e bureau, de la Loire à la Haute-Marne ; 6e bureau, de la Mayenne au Nord ; 7e bureau, de l'Oise au Bas-Rhin ; 8e bureau du Haut-Rhin à la Savoie ; 9e bureau, département de la Seine ; 10e bureau, de la Seine-Inférieure au Var ; 11e bureau, du Vaucluse aux colonies.

Dans chaque bureau, des sous-commissions d'au moins cinq membres ont été désignées pour examiner les élections contestées, tandis que la validation était automatiquement proposée pour toutes celles qui n'avaient soulevé aucune protestation.

Les sous-commissions se sont mises immédiatement au travail et après avoir retenu celles des contestations qui paraissaient fondées, ont désigné des rapporteurs chargés de leur présenter provisoirement des conclusions.

A la fin de la matinée, beaucoup de rapporteurs avaient terminé leur examen en concluant à la validation et le nombre d'enquêtes proposées paraissait devoir être fort peu élevé.

Les contestations retenues pour un examen plus approfondi

Parmi les contestations retenues pour un examen plus approfondi, on signalait notamment celles qui concernaient les candidats proclamés élus dont les noms suivent dans les circonscriptions ci-après :

MM. Peri, communiste, 1re de Versailles (Argenteuil) ; Midol, communiste, 2e de Corbeil (Seine-et-Oise) ; de Carbuccia, à Ajaccio, et Campinchi, à Bastia (Corse) ; Fernand Laurent, 8e de Saint-Denis (Boulogne-Billancourt) ; Péchin, 1re du 12e arrondissement de Paris ; Graziani, 2e circons. du 14e arrondissement ; Chatenet, 3e circons. de Versailles ; Bataille, 2e d'Autun-Le Creusot (Saône-et-Loire) ; Georges Moutet, à Orthez (Basses-Pyrénées) ; Lachal, à Ambert (Puy-de-Dôme) ; Pierre Vidal, à Saint-Girons (Ariège) ; Valette-Viallard, à Tournon, 1re (Ardèche) ; de Kerouartz, à Guingamp, 2e circons. (Côtes-du-Nord) ; Pouchin, à Quimper, 1re (Finistère) ; Chauvel, à Senlis, 2e (Oise) ; Montillot, 2e circons. de Lure (Haute-Saône) ; Jacot, Beaune (Côte-d'Or).

Les validations proposées

Parmi les élus dont l'invalidation avait été réclamée et dont les sous-commissions ont proposé la validation, on cite notamment, M. Georges Mandel, Lesparre (Gironde), Jean Deschanel, Chartres 1re (Eure-et-Loir), de Wendel, Briey 2e (Meurthe-et-Moselle), Cointreau, Angers 2e (Maine-et-Loire), Beauguitte, à Montmédy (Meuse).

LETTRE DE BRUXELLES

La voix des Combattants

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 2 JUIN.

Dans la confusion politique, sociale et économique qui règne à l'heure présente, une nouvelle voix se fait entendre : celle des combattants de la grande guerre. Leurs protestations ne datent pas d'aujourd'hui. Mais jusqu'ici, elles n'avaient pas encore pris l'allure qu'elles manifestent de plus en plus.

Une fois, cependant, il y a une douzaine d'années, en rangs serrés, les anciens combattants ont envahi le Parlement, et l'hémicycle, les soldats de garde leur présentant les armes, au lieu de les arrêter. On promit de leur rendre justice. Ils restèrent calmes et se retirèrent. Le temps passa ; les déconvenues succédèrent aux déconvenues. Aujourd'hui, les anciens combattants qui se refusaient à faire de la politique, croient, à tort ou à raison, que les politiciens sont en train de détruire l'œuvre qu'ils ont sauvée du désastre au prix de leur sang. Et ils s'agitent.

L'impuissance du Parlement à faire œuvre utile obsède les anciens combattants. D'ailleurs, M. le ministre Crokaert et M. Vandervelde protestaient encore hier, à la Chambre : « Nous discréditons le régime, par le gâchis de nos travaux » disaient-ils.

C'est dans cet esprit que la Fédération nationale des volontaires de guerre, réunie à Bruxelles, a voté, en présence de délégués de tout le pays, un ordre du jour, dont voici l'essentiel :

« Déplorant que les députés aient tout fait pour discréditer le régime parlementaire, par leur peu d'assiduité au travail, en dehors des questions purement électorales et surtout en substituant au libre jeu des institutions, les combinaisons de couloirs et les intrigues des comités sans mandat,

» la Fédération nationale des Volontaires de guerre s'autorise à rappeler les parlementaires à la notion de leurs devoirs constitutionnels, et en tout premier lieu à l'assiduité à leurs travaux législatifs.

» leur rappelle l'exemple qu'il leur convient de donner du désintéressement et du sacrifice, avant de l'exiger des autres citoyens, notamment des invalides et des combattants,

» émet le vœu que le Parlement ait le souci du respect absolu des libertés constitutionnelles, que nous ont léguées nos ancêtres de 1830 et pour lesquelles tant des nôtres sont tombés de 1914 à 1918, notamment la liberté du père de famille tant au point de vue linguistique que religieux.

»souhaite que le Gouvernement envoie désormais dans les grandes conférences internationales des diplomates un peu plus clairvoyants que ceux qui ont si mal défendu les intérêts de la Belgique devant les « finasseries » du Bismarck de Locarno. »

Les volontaires de guerre ajoutent qu'ils sont prêts à rechercher avec les anciens combattants « les moyens les plus efficaces de sauver une fois encore le pays. »

B...

Le dernier interrogatoire de Gorguloff

Paris, 2 juin. — L'enquête ouverte par M. Fouzery, juge d'instruction, contre l'assassin Paul Gorguloff, apparaît comme virtuellement terminée. C'est après-midi, en effet, l'assassin a subi le dernier interrogatoire. A l'issue de cette formalité, le juge d'instruction lui a donné connaissance des rapports déposés par les experts.

Les défenseurs de l'inculpé ont déposé une requête réclamant une contre-expertise, notamment au point de vue mental. Il apparaît cependant probable que cette demande sera rejetée et que le dossier après avoir été réglé par le Parquet sera transmis dans le plus bref délai à la Chambre des mises en accusation.

Après avoir pris connaissance des conclusions des experts aliénistes, Gorguloff a éprouvé le besoin de faire une nouvelle confession. Il s'est écrié :

— Les médecins ont été injustes envers moi. Ils m'ont interrogé sur ma jeunesse et mes études. Mais ils ne se sont pas intéressés à mon idée. Je leur ai dit, cependant, qu'il s'agissait d'une tragédie mondiale, que mon idée m'était plus chère que la vie, que j'avais donné mon cœur et tout mon argent. Ils m'ont répondu que c'étaient des mensonges. Je veux mourir, qu'on me guillotine tout de suite ; mais je veux que la France comprenne que mon idée était de sauver non seulement la Russie, mais le monde entier du communisme. Le communisme s'avance. C'est une catastrophe mondiale qui éclatera sous peu, engloutira tout. Ma vie compte peu, ma vie est finie ».

Sur une nouvelle question du juge d'instruction, il a ajouté :

— Je n'avais pas de haine personnelle contre le président Doumer. Je l'admirais comme un très honnête homme qui a perdu ses quatre fils à la guerre. Mais s'il y avait eu un président autre que lui, je l'aurais tué aussi. J'ai lutté contre l'idée homicide, mais ma volonté a été de tuer. Plusieurs fois j'ai songé à me suicider. Pendant ma vie, d'ailleurs, à plusieurs reprises, j'ai été en proie à des idées fixes.

Et il a ajouté cette phrase dont le sens parait assez obscur :

— Je ne suis pas un animal, je suis une herbe.

Le juge d'instruction lui a ensuite présenté un numéro du journal soviétique « La Pravra » en date du 27 mai, contenant notamment un procès-verbal du soviet de Labinskaia qui déclare que l'assassin est bien Paul Gorguloff. Le journal contient également la photographie d'une femme que l'on présente comme sa mère. Agée de 82 ans, Gorguloff a pleuré en l'apercevant, disant cependant :

— C'est peut-être elle, en tout cas elle a bien vieilli. Mais ma mère n'a pas 82 ans. Elle en a tout au plus 75.

Sur une autre page figure une photographie de Gorguloff prise quelques instants après l'attentat, alors qu'il a le visage tuméfié et qu'il est entouré par les inspecteurs de police. En travers du cliché figure cette signature : Gorguiova.

— Ca, a dit l'inculpé, c'est bien la signature de ma mère.

Après cette scène, l'assassin a été ramené à la prison de la Santé.

Puis ses défenseurs, Me Henri Géraud et Marcel Roger, ont déposé leur demande de nouvelle enquête portant sur les points suivants :

1° Une contre-expertise mentale ;

2° Un complément d'instruction sur les antécédents militaires de Gorguloff ;

3° Un complément d'instruction sur ses antécédents judiciaires en Russie et en Tchécoslovaquie ;

Les ministres probables du Cabinet Herriot

Paris, 2 juin. — Les bases de la combinaison envisagée par M. Herriot, paraissent du reste devoir être les suivantes : M. Herriot prendrait avec la présidence du Conseil, le portefeuille des Affaires étrangères. M. Alexandre Israël, sénateur de l'Aube, serait au Quai d'Orsay, son collaborateur comme sous-secrétaire d'Etat.

M. René Renoult, se verrait confier le portefeuille de la Justice ; M. Daladier, celui de la Guerre ; M. Painlevé, le portefeuille de l'Air. L'Intérieur serait confié soit à M. Albert Sarraut, soit à M. Chautemps.

Dans ce dernier cas, M. Albert Sarraut irait à la Marine.

M. Steeg irait à l'Instruction publique ; M. Palmade aux Finances ; M. Queuille, à l'Agriculture ; M. Abel Gardey deviendrait ministre du Budget ; M. Georges Bonnet irait aux P. T. T. ; M. Paganon aux Travaux publics ; M. Marchandeau au Travail ; le docteur Marcombes, à la Santé publique ; le docteur Gallet, aux Pensions.

M. Germain Martin ferait également partie du nouveau Cabinet, ainsi que MM. Léon Meyer, Archimbaud et quelques républicains socialistes.

Parmi les ministres possibles, on note également les noms de MM. Daniel-Vincent, de Jouvenel, de Monzie et Schrameck.

Le nouveau ministère pourrait être très rapidement constitué et se présenterait au plus tard le 9 juin, devant les Chambres.

L'arrivée à Marseille du commandant Vicq et de 317 rescapés du "Georges-Philippar"

On ne sait toujours rien des causes de la catastrophe

Marseille, 2 juin. — Le paquebot « Général-Voyron », des Messageries Maritimes, a ramené à Marseille des passagers ou membres de l'équipage du « Georges-Philippar ».

Il y avait exactement 318 passagers, 150 appartenant au personnel, 51 de 1re classe, 30 de 2me classe, 19 de 3me classe et 68 de 4me classe.

Dès l'accès sur les ponts, on est vivement frappé par l'aspect inusité des passagers sauvés qui ont quitté le « Philippar » sans pouvoir rien emporter, et ont dû s'habiller à Aden, à Djibouti ou à Port-Saïd.

Un officier radiotélégraphiste a pour tout habillement une courte culotte de toile blanche, une chemise et un casque.

Le médecin du « Philippar », le docteur Guibier se drape dans un imperméable, des hommes de l'équipage en vêtement de toile bleue sont coiffés d'un fez, cet ensemble disparate évocateur de la catastrophe ne laisse pas d'être impressionnant.

Le « Général-Voyron » a repris sa marche et se dirige vers la Joliette.

Le commandant Vicq reste sur la passerelle avec le capitaine Razouls qui commande le « Général-Voyron », passerelle dont l'accès va rester interdit jusqu'à ce que la manœuvre d'entrée et d'accostage soit terminée.

Le récit de la nuit tragique

Les passagers font le récit des événements de la nuit tragique, chacun apportant un détail particulier, une opinion personnelle.

De l'ensemble de ces conversations, il se dégage une impression bien nette, c'est qu'on ne sait rien, mais absolument rien sur les origines du sinistre.

Tous les renseignements recueillis ont trait aux scènes de l'incendie, aux

(Wide World photos.)

LE GÉNÉRAL VON SCHLEICHER
ministre de la Reichswehr

(Photo Keystone.)

M. VON NEURATH

Schwerin von Krosik, qui vient de rentrer à Berlin, a accepté la direction du ministère des Finances.

M. Von Papen négocie encore au sujet du portefeuille de la Justice avec M. Gurtner, ministre bavarois de la Justice, national allemand. M. Gurtner aurait accepté en principe de faire partie du nouveau Cabinet du Reich.

Quant au ministère du Travail, une décision n'est pas encore intervenue. Le chancelier négocie toujours à ce sujet avec M. Goerdeler.

Il est certain que le Reichstag sera dissous dans un très bref délai. L'hostilité déclarée du centre et du parti populiste à l'égard du ministère Von Papen rend en effet toute collaboration impossible entre le cabinet et le Parlement.

Il est donc vraisemblable que le Reichstag sera convoqué pour mardi prochain afin d'entendre la déclaration ministérielle, mais aucun débat n'aura lieu. La déclaration du gouvernement se terminera par la lecture du décret portant dissolution du Reichstag.

Le Cabinet allemand

Berlin, 2 juin. — Le chancelier Von Papen a poursuivi ce matin ses négociations sur l'attribution des portefeuilles encore vacants. Les décrets de nomination des nouveaux ministres seront signés par le président du Reich dans les premières heures de l'après-midi.

Le baron Von Neurath a officiellement accepté le portefeuille des Affaires étrangères. De même le comte

Quelques déclarations de source autorisée rectifient cependant des points de détail.

C'est ainsi que deux radiotélégraphistes du « Georges-Philippar », MM. Mascou, chef de poste, et Goyac, 2me officier, ont précisé les circonstances dans lesquelles fut envoyé le signal de détresse S. O. S.

M. Mascou était occupé à transmettre et n'avait rien remarqué d'anormal, quand survint M. Goyac qui venait de constater en bas qu'il y avait le feu à bord.

M. Mascou lança « S. O. S. » et répéta le signal

Les déclarations du commandant Vicq

Entre temps, la manœuvre d'accostage du « Général-Voyron » touchant à sa fin, le commandant Vicq quitte la passerelle et descend sur le pont des premières. Il est aussitôt entouré et harcelé de questions.

Très nettement, il répond :

— Personne, absolument personne ne peut rien dire sur les causes du sinistre. Est-ce un attentat? Je ne sais pas. Est-ce le résultat d'un accident d'électricité? Je ne sais pas davantage, et j'affirme qu'on ne sait rien, absolument rien. On ne peut qu'examiner des hypothèses.

» Les opérations de sauvetage se sont passées dans le plus grand ordre, sans panique, et si tous les passagers avaient pu sortir de leur cabine, tous auraient été sauvés.

» Le feu couvait-il depuis minuit, ainsi qu'on l'a dit? Non, je suis très affirmatif sur ce point. Y a-t-il eu plusieurs foyers d'incendie? Des passagers l'ont dit, je le sais, mais personnellement je ne puis rien affirmer, car je n'ai rien vu personnellement.

» J'insiste sur ce point. La propagation du feu a été tellement rapide dans ce bateau neuf, par une température très élevée, alors que tous les hublots étaient ouverts et munis de leur bonnette, que les thermotanks fonctionnaient, que j'en suis à me demander si cette propagation si rapide n'a pas fait naître chez les passagers cette idée de simultanéité.

» La vitesse du navire activait les flammes. C'est pourquoi, la première manœuvre fut de stopper et de faire évoluer le navire pour que les flammes ne gagnent pas la partie encore intacte du pont. Tous les efforts furent inutiles. Alors, tout le nécessaire ayant été tenté, je dus me résoudre à faire mettre au poste d'abandon.

La belle conduite de l'équipage

» J'avoue que j'ai eu à ce moment l'impression que je ne réussirais pas le sauvetage. Cependant, je n'ai pas eu à déplorer un seul mort en dehors du pont où le feu éclata. Je dois, une fois de plus, rendre un hommage très mérité à l'état-major et à tout l'équipage. Les uns et les autres se sont admirablement conduits.

» Je n'attendais pas moins de ces braves gens ».

Sur une question au sujet de la batterie d'extinction, qui n'aurait pas fonctionné, ayant été vidée accidentellement à l'aller, le capitaine Vicq est très net. Il est exact qu'elle s'était vidée pour le voyage d'aller, mais je l'avais fait recharger à Saïgon. Dût la dépense (37.000 francs), paraître trop élevée, j'estimais que c'était nécessaire. Mais je dois faire observer que cette batterie ne devait pas être utilisée pour le feu dans les cabines. L'employer ainsi eût été projeter des gaz asphyxiants dans les cabines.

» Elle ne devait et ne pouvait jouer que pour l'extinction de l'incendie dans les cales à marchandises.

» Je dois encore rectifier une erreur : sur l'arrière, où s'étaient réfugiés nombre de passagers et hommes de l'équipage, il y eut de la lumière électrique jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au moment où, le dernier, absolument le dernier, quoi qu'on ait dit, j'ai quitté le navire ».

Scènes émouvantes

Le « Général-Voyron » ayant pris son poste devant le quai des Messageries, l'accès du paquebot fut permis aux familles et aux amis des passagers après que le directeur général de l'inscription, M. Bernard, fut venu saluer le commandant et les passagers du « Georges-Philippar ».

Des scènes profondément émouvantes se déroulèrent alors. Larmes de joie chez les uns, passagers et parents réunis après tant d'inquiétude ; scènes douloureuses dans les familles à qui il manquait un être cher, disparu dans la tragédie de Guardafui.

Un passager clandestin

Marseille, 2 juin. — Il y avait, à bord du « Georges-Philippar », un passager clandestin. On ignore le lieu de son embarquement ; une surveillance minutieuse avait cependant été exercée dans toutes les escales à la suite des menaces d'attentat signalées avant le départ de Marseille.

Cet individu est un Polonais nommé Maxime Olewsky. Il fut découvert, après l'escale de Saïgon. Comme le veut le règlement sur les embarquements clandestins, il fut consigné et devait être à l'arrivée du « Philippar » à Marseille, remis à la police spéciale des ports.

Comme la plupart des passagers de 4me classe Olewsky a échappé au sinistre. On le transféra, avec ses compagnons d'infortune, sur le pétrolier russe « Sovietskaia-Neft » puis sur le paquebot « André-Lebon », qui le débarqua à Djibouti. Ce matin, ce dernier, parmi les autres passagers sauvés il a débarqué et, à l'heure actuelle, il doit errer dans Marseille dépourvu de tout, sans un sou.

Un avion à ailes démontables

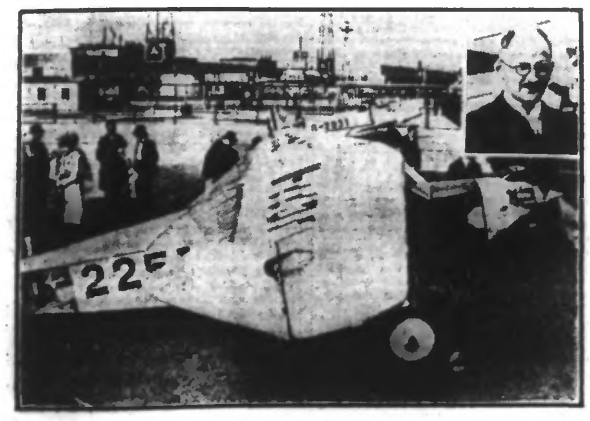

On vient d'essayer à l'aérodrome de Tempelhof, près de Berlin, le premier avion à ailes démontables construit en Allemagne. Les plans et la construction sont dus au Professeur Dr SCHMEIDLER, *de l'école des hautes études techniques de Breslau.* (Wide World photos.)